

# Résumé de la vérification indépendante de la forêt Pineland – 2017

Cette vérification indépendante des forêts (VIF) a évalué la gestion de la forêt Pineland pour la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2012 et le 31 mars 2017, laquelle englobe les quatre dernières années des activités de la phase I du PGF 2011-2021 et la première année des activités de la phase II. La vérification tenait également compte de l'élaboration de l'exploitation planifiée de la phase II. Cette vérification portait sur le rendement du titulaire de PAFD, Pineland Timber Company Ltd., représentée par EACOM Timber Corporation (EACOM)<sup>1</sup>, et les districts de Timmins et de Chapleau du ministère des richesses naturelles et des forêts (MRNF). La vérification a été réalisée par une équipe de quatre professionnels possédant chacun une vaste expérience en gestion forestière.

Les inspecteurs ont réalisé des inspections de site sur deux jours et ont interviewé des membres du comité local de citoyens (CLC), des représentants de communautés autochtones et des membres du personnel de AECOM et du MRNF. En moyenne, environ 25 % des différentes activités forestières mises en œuvre ont été examinées. La seule exception au traitement minimum par type d'exploitation dans le cadre du PPVIF concernait la régénération naturelle (pour laquelle 9 % des activités étaient comprises dans la vérification), toutefois, l'abondance de forêt régénérée de qualité constatée sur les lieux inspectés et d'autres, vus incidemment, a permis de calmer toute inquiétude résultant d'une régénération légèrement inférieure aux exigences sur les lieux visités.

Le CLC de Pineland regroupe des membres dévoués et se comporte de manière conforme aux exigences du Manuel de planification de la gestion forestière. Cependant, cette vérification a révélé que l'efficacité du comité pourrait être améliorée si l'on corrigeait le manque d'occasions de formation et de documentation pour les membres nouveaux et existants. Par ailleurs, pour ce qui est de la participation et de la représentation du public, cette vérification a révélé que la faiblesse du protocole entre le chef de district de Chapleau et les CLC de Pineland et de Timmins va à l'encontre des directives du MPGF en ce qui concerne les circonstances où les compétences se recoupent. Les conclusions tirées traitent de ces deux sujets.

Cette vérification a révélé que toutes les composantes de la planification liées aux aspects opérationnels requis au cours de la phase II sont traitées de manière efficace. Toutefois, dans une plus large mesure, cette vérification révèle un problème de planification liée aux volumes de récolte et la probabilité d'atteindre les objectifs qui s'y rattachent. Comme le PGF présente un scénario « optimiste » pour l'avenir, comme c'est le cas pour la plupart des PGF, il est peu probable que les volumes planifiés de récolte soient atteints. Par conséquent, plusieurs autres objectifs ne pourront vraisemblablement pas être réalisés. Par conséquent, il existe des occasions

---

<sup>1</sup> EACOM gère la forêt Pineland pour le compte de Pineland Timber – la société Pineland Timber en elle-même n'a aucun employé.

d'amélioration en matière d'établissement des objectifs et des cibles, particulièrement en ce qui concerne les valeurs écologiques.

Dans l'ensemble, nous avons constaté que les activités forestières étaient de qualité très élevée. Le système de tronçonnage employé par la société donne de bons résultats, réduit le risque de dommages possible au site et élimine le besoin de traitement des rémanents le long des routes. Les activités de sylviculture se sont également avérées bien établies et donnant de bons résultats dans l'ensemble. La seule exception repérée est que l'utilisation de l'herbicide Vision Max a endommagé ou tué des pins gris naturels et plantés dans un certain nombre de sites, en plus de démontrer une efficacité inégale. EACOM a conscience de ce problème et est à la recherche de solutions.

Les activités de récolte pendant la période de vérification ont été moins élevées que prévu en raison d'un feu à la scierie de Timmins en 2012 et d'une diminution de la demande de peuplier et de bouleau. Ces facteurs ont donné lieu à un volume de récolte s'établissant à environ 32 % du volume prévu pour la période du plan de la phase I. Par conséquent, des niveaux de traitements sylvicoles inférieurs aux attentes ont été appliqués, mais ces niveaux sont comparables ou plus élevés à ceux des volumes de récolte.

En général, le taux de conformité de la société en matière de valeurs écologiques s'est avéré très bon. Toutefois, deux problèmes en lien avec la gestion des cours d'eau ont donné lieu à des conclusions. La première porte sur un grave emportement par les eaux nécessitant une attention particulière et la deuxième concerne les défis liés à l'établissement d'une démarche juste pour régler le problème causé par les castors qui tient compte à la fois des inquiétudes de la société par rapport aux coûts raisonnables, et des points de vue et de la rémunération des conseils de trappeurs. Le MRNF aura un rôle à jouer pour régler ce dernier problème.

Les mesures visant à protéger le tourisme et les valeurs culturelles se sont avérées bien établies.

L'équipe de vérification remarque également que le permis de la société n'a pas été prolongé, ce qui ne reflète pas pleinement l'achèvement réussi des deux plus récents IPD.

Toutes les vérifications des forêts présentent des conclusions ou des recommandations, et celle-ci n'est pas différente à cet égard. Cependant, l'équipe de vérification remarque que le nombre d'enjeux soulevés pour cette forêt est bas en comparaison de la norme actuelle en Ontario, et en tenant compte des défis auxquels la société a dû faire face pendant la période de vérification. Par ailleurs, aucune conclusion tirée ne fait état de problèmes graves pour la forêt. Les résultats globaux de cette vérification sont favorables, et le niveau de rendement de la société et du MRNF a été élevé pendant la période de vérification.

**L'équipe de vérification conclut que la gestion de la forêt Pineland était généralement conforme aux lois, aux règlements et aux politiques en vigueur pendant la période visée par la vérification, et que la forêt était gérée conformément aux conditions du permis d'aménagement forestier durable détenu par Pineland Timber Company Ltd. Comme l'indiquent les résultats de l'évaluation réalisée en vertu du processus et protocole des vérifications indépendantes des forêts, la forêt est gérée conformément aux principes de gestion forestière durable. L'équipe de vérification recommande au ministre de prolonger le permis d'aménagement forestier durable n° 550816 de cinq ans**